

## **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 13 juin 2019**

Les actionnaires de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. (la « Société ») sont avisés qu'une Assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) se tiendra, sur première convocation, le jeudi 13 juin 2019 à 14 heures 30, aux Salons Hoche – 9, avenue Hoche – 75008 Paris.

L'Assemblée sera notamment appelée à :

- approuver les comptes (sociaux et consolidés) de l'exercice clos le 31 décembre 2018, affecter le résultat de l'exercice et décider la distribution d'un dividende de 0,04 euro par action. Ce dividende sera mis en paiement le 19 juin 2019, étant précisé que la date de détachement sera le 17 juin 2019 et la date de référence (record date) sera le 18 juin 2019 ;
- ratifier les cooptations d'administrateurs intervenues depuis la dernière assemblée générale annuelle et renouveler les mandats d'administrateur de Messieurs Aussie B. Gautama et Denie S. Tampubolon ;
- approuver les rémunérations dues ou versées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 au Président du Conseil d'administration et au Directeur Général (vote ex post) ainsi que leurs politiques de rémunération respectives pour 2019 (vote ex ante) ;
- renouveler les autorisations et délégations financières consenties au Conseil d'administration.

Un avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (« BALO ») du 3 mai 2019, numéro 53, annonce 1901561 et contient l'ordre du jour et les projets de résolutions qui seront soumis à cette Assemblée. Ce document ainsi que le rapport du Conseil d'administration y afférent peuvent être consultés sur le site Internet de la Société ([www.maureletprom.fr](http://www.maureletprom.fr), rubrique « Investisseurs », puis « Assemblée Générale 2019 »).

La publication de l'avis de réunion au BALO sera suivie de la publication de l'avis de convocation au BALO ainsi que dans le journal d'annonce légale « Les Petites Affiches » dans les délais prévus par la réglementation applicable. L'avis de convocation sera disponible sur le site Internet de la Société.

Les documents préparatoires à cette Assemblée visés par l'article R. 225-73-1 du Code de commerce pourront être consultés sur le site Internet de la Société à l'adresse indiquée ci-dessus dans les délais prévus par la réglementation applicable. En outre, les documents préparatoires à cette Assemblée visés aux articles L. 225-115, L. 225-116 et R. 225-83 du Code de commerce pourront être consultés, dans les délais prévus par la réglementation applicable, au siège social de la Société (51, rue d'Anjou, 75008 Paris). Tout actionnaire titulaire de titres au nominatif pourra demander à compter de la publication de l'avis de convocation et jusqu'au cinquième jour inclus avant la date de l'Assemblée, que lui soient envoyés les documents et renseignements visés aux articles L. 225-115, R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Cette demande devra être adressée par voie postale à la Société ou à CACEIS Corporate Trust (CACEIS Corporate Trust, Service Assemblées Générales, 14, rue Rouget-de-Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9). Les actionnaires titulaires de titres au porteur peuvent également se faire communiquer ces documents en adressant leur demande à CACEIS Corporate Trust, dont les coordonnées sont mentionnées ci-dessus, en justifiant de leur qualité d'actionnaire par la transmission d'une attestation d'inscription en compte délivrée par leur intermédiaire financier habilité.

Enfin, il est rappelé que toute personne justifiant de sa qualité d'actionnaire peut assister en personne à l'Assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance. Les modalités de participation à l'Assemblée sont notamment décrites dans l'avis de réunion de l'Assemblée qui a été publié au BALO. Ce document est disponible sur le site Internet de la Société ([www.maureletprom.fr](http://www.maureletprom.fr), rubrique « Investisseurs », puis « Assemblée Générale 2019 »).

---

Plus d'informations : [www.maureletprom.fr](http://www.maureletprom.fr)

## Contacts

### **MAUREL & PROM**

Relations presse, actionnaires et investisseurs

Tél : 01 53 83 16 45

[ir@maureletprom.fr](mailto:ir@maureletprom.fr)

### **NewCap**

Communication financière et relations investisseurs

Louis-Victor Delouvrier / Emmanuel Huynh

Tél : 01 44 71 98 53

[maureletprom@newcap.eu](mailto:maureletprom@newcap.eu)

### **Relation Media**

Nicolas Merigeau

Tél : 01 44 71 94 98

[maureletprom@newcap.eu](mailto:maureletprom@newcap.eu)

---

*Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les risques stratégiques, opérationnels, financiers et associés à des facteurs politiques, sociaux ou environnementaux, pouvant affecter l'activité de la Société.*

---

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris  
CAC Small, CAC Mid&Small, CAC All Tradable  
Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA**